



Promotion de la santé
et prévention
Gesundheitsförderung
und Prävention



Communiquer sans stigmatiser, comment aller vers les jeunes ?

Journée thématique sur la communication en promotion de la
santé

Michael Schweizer & Adrien Oesch, responsables de secteur

L'association REPER

Association fribourgeoise mandatée par l'Etat, issue de la fusion de Release et de la LIFAT, créées respectivement en 1972 et 1956

Buts :

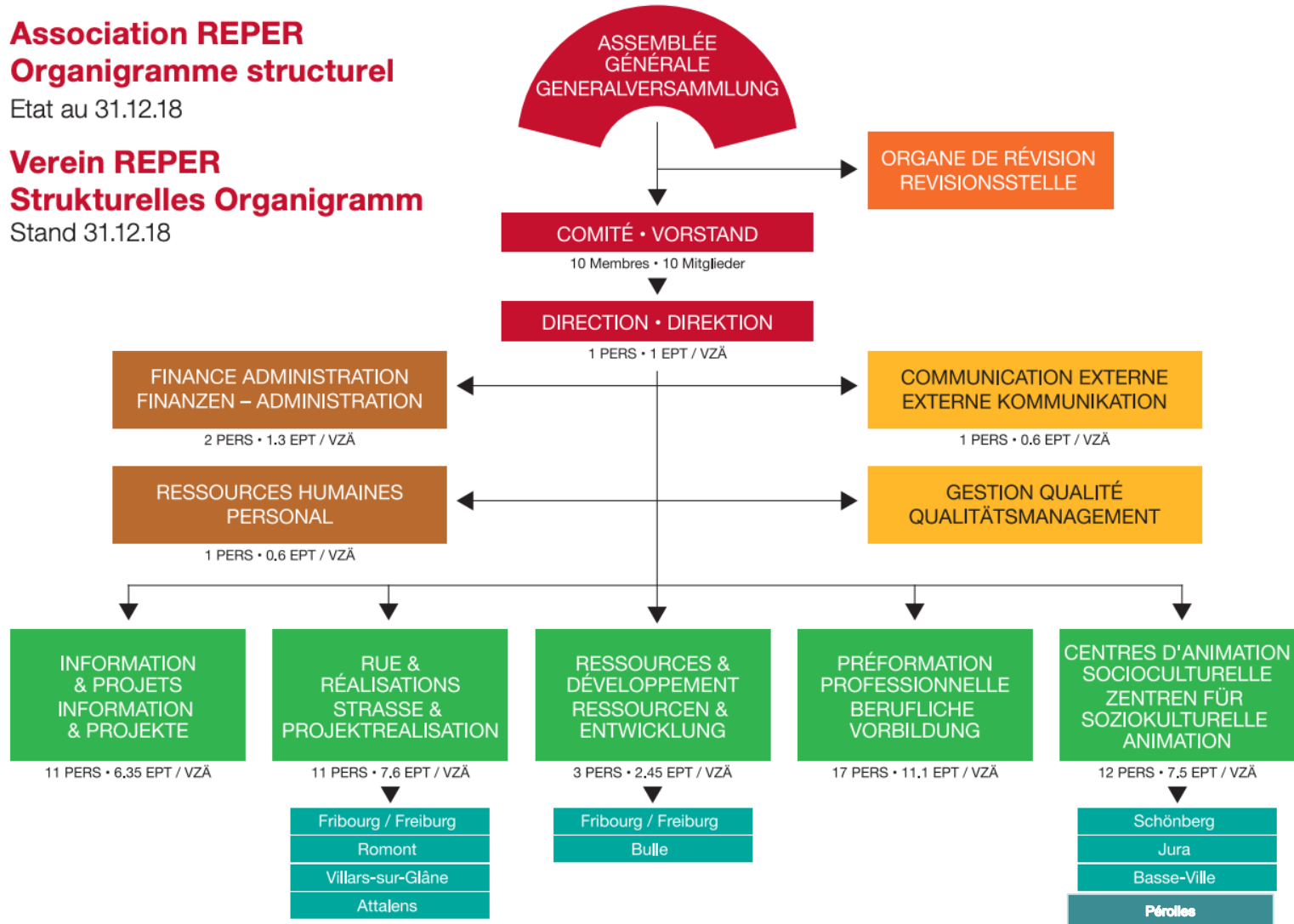
- **Promouvoir la santé**
- **Développer toutes mesures utiles à la prévention des addictions et des situations à risques**

Association REPER Organigramme structurel

Etat au 31.12.18

Verein REPER Strukturelles Organigramm

Stand 31.12.18



Dotation: 59 personnes / 38,5 EPT · Personalbestand: 59 Personen / 38,5 VZÄ

Le secteur Rue & Réalisations



Mission :

Aller vers et accueillir en priorité les adolescents, les jeunes adultes et leurs proches, et offrir une action socio-éducative et communautaire s'inscrivant en particulier dans la prévention sélective et indiquée ainsi que la réduction des risques

Le secteur des centres d'animations socioculturelles



Mission:

Offrir des lieux d'accueil et de développement de la vie sociale et culturelle dans les quartiers et la ville de Fribourg.

Travailler sur un renforcement des compétences individuelles et collectives au travers d'une action relationnelle.

Jeu de rôle

3 jeunes se passent un joint sur un parc public de Fribourg. Deux travailleuses ou travailleurs sociaux de rue de REPER qui les connaissent depuis quelques permanences de rue les approchent dans le cadre de leur mission de prévention et de promotion de la santé.



La démarche

- **Aller vers, dans les lieux de vie des jeunes**
 - **Accueillir à la permanence éducative d'accueil**
 - **Créer un contact, une relation fortuite**
 - **Développer une relation de confiance**
 - **Etre présent, écouter, échanger**
 - **Favoriser l'expression des besoins et des demandes**
 - **Accompagnement socio-éducatif : répondre aux besoins et aux demandes avec la personne**
- = Intervention « bas seuil », sur mesure**

Les principes de travail

- **Libre adhésion** Laisser la liberté à notre public cible d'initier et de mettre un terme à tout moment à la relation engagée
- **Travail sans mandat** Travailler sans mandat nominatif
- **Respect de la personne** Accueillir et prendre en compte des personnes, des groupes et des collectivités dans leur singularité
- **Non jugement** Ne porter aucun jugement moral sur les situations rencontrées
- **Action non coercitive** Mettre le moins de pression possible sur notre public-cible
- **Confidentialité** Assurer à notre public-cible que les informations et les confidences livrées ne seront divulguées qu'avec son accord
- **Participation active** Faire avec et non pour
- **Gratuité** Prestations non facturées pour les adolescents, les jeunes adultes et leurs proches
- **Prise en compte du contexte global** Prendre en compte le contexte politique et socio-économique dans les situations rencontrées

- **Prise en compte du vécu** Comprendre l'autre pour ne pas lui appliquer nos propres attentes, normes et valeurs.
- **Remise en question personnelles** Pour travailler sur des questions qui touchent à l'identité, il est essentiel de travailler sur ça propre identité.
- **Travail transversal** On ne travail pas que sur et avec les jeunes mais également sur le contexte. C'est un travail politique



**Merci de votre
attention, place à
la discussion**